

## RÈGLES ET CONSEILS

# Comment bien gérer son patrimoine

S'il n'existe pas de recette miracle pour gérer son patrimoine, quelques règles sont à respecter pour éviter les déconvenues. Connaître ses objectifs afin de définir la stratégie la plus adaptée est la première d'entre elles, et sans doute la plus importante.

Edouard Petitdidier, associé fondateur d'Allure Finance, livre ses conseils.



## Auteur

**Edouard Petitdidier**  
associé fondateur,  
Allure Finance

Edouard Petitdidier est associé fondateur d'Allure Finance. Multi-family office spécialiste de la gestion privée, Allure Finance accompagne aussi bien les personnes physiques que les sociétés dans leurs projets d'investissement. Qu'ils souhaitent développer, préserver ou transmettre leur patrimoine, la société conseille ses clients dans le temps et apporte son expertise et ses solutions sur mesure.

également à financer des études ou une grosse acquisition, installer ses enfants devenus adultes, préparer sa succession...

C'est l'objectif préalablement défini en fonction de ses besoins et de son profil de risque qui va conduire au choix du bon placement, c'est-à-dire au placement adapté aux moyens et au but poursuivi.

## Faire évoluer sa stratégie dans le temps

L'âge est une donnée capitale pour déterminer la répartition de son patrimoine. Même si les projets et les moyens financiers divergent selon les profils, à chaque étape de la vie, personnelle et professionnelle, correspondent des placements à privilégier et des décisions d'investissement à prendre. Une stratégie patrimoniale efficace doit donc envisager plusieurs stratégies d'investissement successives au cours de la vie de l'épargnant :

- **au début de sa vie professionnelle**, le particulier préfère généralement s'endetter pour acheter sa résidence principale. Il est cependant important de constituer une épargne de précaution liquide et sécurisée pour parer les aléas de la vie;
- **le milieu de carrière est généralement la période la plus lucrative**, celle où les revenus perçus sont les plus élevés. C'est celle aussi où les charges sont les plus lourdes (remboursement de l'emprunt immobilier, du crédit auto, financement des études des enfants, anticipation

de sa retraite. Pour cela, il ne faut pas hésiter à diversifier ses placements dans des valeurs mobilières, qui peuvent être investis dans un PEA ou un contrat d'assurance-vie;

- **anticipant la fin de son parcours professionnel**, le particulier opte fréquemment pour des investissements à plus long terme, une plus forte pondération en actions et des investissements immobiliers, qui lui permettront de bénéficier de revenus locatifs pour compléter sa retraite.
- **au moment de préparer la retraite**, il convient d'optimiser ce patrimoine et de diminuer progressivement la prise de risque afin de conserver le capital accumulé.

## Moduler ses durées d'investissement

On distingue généralement plusieurs durées d'investissements possibles en fonction de la stratégie définie, ou éventuellement en fonction du profil de risque qui a été déterminé :

- **projets à court terme** (moins de 3 ans), qui privilégient des supports à court terme et peu risqués : cette stratégie permet de peu rémunérer les liquidités sur une courte période tout en étant capable de faire face à un besoin de trésorerie ou à un imprévu;
- **projets à moyen terme**, avec une durée d'investissement recommandée de 3 à 5 ans, une durée où l'on est prêt à accepter un niveau de risque intermédiaire, afin de profiter d'opportunités à moyen terme. Une stratégie adaptée à un patrimoine ayant une certaine quantité de produits actions;
- **projets à long terme**, la durée d'investissement recommandée est supérieure à 5 ans, voire 10 ans. Cette stratégie est adaptée à un investissement privilégiant plus fortement les actions, une valorisation élevée d'un portefeuille d'actions constituant, en

effet, un objectif à long terme.

Dans tous les cas, l'horizon de placement doit être déterminé en fonction de l'âge et des objectifs patrimoniaux : préparer une retraite, assurer l'avenir d'un enfant handicapé...

## Définir son profil d'investisseur

Pour adopter une stratégie d'investissement adaptée à sa personnalité, il est conseillé de définir à quel profil d'investisseur vous appartenez. L'objectif est de collecter toutes les informations nécessaires pour évaluer notamment le risque que vous êtes prêt à accepter. Avant de déterminer le profil de risque, Allure Finance soumet son client à une série de questions sur son âge, son statut matrimonial, la composition de son patrimoine, son niveau d'expertise en matière financière, l'importance du critère de la liquidité de son placement, son endettement, sa réaction face à une perte boursière, son horizon de détention et le rendement attendu...

Toutes ces informations sont nécessaires pour nous aider à déterminer le profil de l'investisseur. Le profil

de risque permet de mesurer l'aversion au risque de l'investisseur au regard de la durée de placement, et de trouver le produit financier le mieux adapté à ses objectifs et besoins. Allure Finance distingue trois types d'investisseurs :

- **prudent** : il souhaite prendre le moins de risques possible dans ses investissements. La sécurité des placements et la préservation de son capital sont des éléments indispensables. Il opte pour des produits pérennes dans la durée, même s'ils offrent un rendement faible;
- **équilibré** : il assume une part de risque mais maîtrisée et souhaite profiter du dynamisme potentiel des marchés financiers sans trop menacer son capital. Il est prêt à accepter des moins-values, à condition qu'elles soient limitées à court terme et qu'elles deviennent des plus-values à moyen et long termes. Il recherche des produits rentables entre deux et cinq ans;
- **dynamique** : il est prêt à prendre des risques élevés et à se positionner fortement sur les marchés d'actions pour mieux profiter de leur dynamisme éventuel. Son horizon de placement est supérieur à cinq ans.

« Le profil de risque permet de mesurer l'aversion au risque de l'investisseur »



Un patrimoine équilibré est avant tout diversifié, notamment entre des actifs immobiliers et mobiliers. La stratégie patrimoniale est à définir en fonction de chaque profil et de chaque situation. De nombreux paramètres entrent alors en jeu : l'âge, la situation de famille, les objectifs à moyen ou long terme, la fiscalité, la sensibilité au risque et l'appétence, objective ou subjective, pour différents types de patrimoine.

## Définir ses objectifs

La constitution d'un placement financier doit toujours répondre à un objectif que l'on a claire-

« À chaque étape de la vie correspondent des placements à privilégier »